



**ACADÉMIE  
DE GRENOBLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Ardèche

Service pôle pédagogique de la DSDEN

Réf n° 2025-2026

Affaire suivie par :

Estelle Gerland

Tél : 04 76 66 93 00 / 06 11 25 14 15

Mél : ce.dsden07-cpd-arts@ac-grenoble.fr

18 place André Malraux

BP 627

07006 PRIVAS Cedex

Privas, le 3 juin 2025

L'inspecteur d'académie – directeur académique  
des services de l'Education nationale de l'Ardèche

à Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs d'écoles  
s/c de mesdames et Messieurs les IEN

**Objet : Dispositif Maternelle au cinéma 2025 – 2026 à destination des élèves de cycle 1.  
Dispositif Ecole et Cinéma 2025 – 2026 à destination des élèves de cycle 2 et de cycle 3,**

Les dispositifs « **Maternelle au cinéma** » et « **Ecole et cinéma** » sont des déclinaisons du dispositif national « **Ma classe au cinéma** ». Portés par le CNC (Centre National des Images) et coordonnés par l'association « L'archipel des Lucioles », ces dispositifs résultent également du partenariat entre les ministères chargés de l'Education Nationale et de l'enseignement agricole, le ministère de la culture et les collectivités territoriales. Ils participent à la construction du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève de l'école au lycée et constituent un enjeu majeur pour développer la sensibilité, lutter contre l'utilisation déraisonnée des écrans et former à l'esprit critique.

Dans cette volonté, la coordination départementale, portée par La Maison de l'image et la DSDEN 07, intègre aux dispositifs 2025-2026 des parcours de formation des enseignants indissociables de la participation des classes\*.

En effet, la formation aux images animées, en lien avec des activités de lecture-analyse d'images et de production :

- entretient et construit le lien explicite avec les apprentissages fondamentaux ;
- développe les activités de médiations langagières et culturelles ainsi que la pratique créative ;
- complète le parcours de spectateur\*.

Pour le dispositif « **Maternelle au cinéma** », le partenariat avec les salles de cinéma locales est étendu à toutes les salles partenaires. Cela permet l'accès aux salles de cinéma pour tous, y compris dans les zones rurales, et développe la culture cinématographique des élèves du cycle 1 au cycle 3 en portant une attention particulière aux élèves les plus jeunes.

L'inscription au dispositif « **Maternelle au cinéma** » est ouverte aux classes de cycle 1.

L'inscription au dispositif « **Ecole et cinéma** » est ouverte aux classes de cycle 2 et de cycle 3.

En complément de l'accès aux salles, des projections et des formations, ces dispositifs accompagnés proposent des ressources pédagogiques et invitent à la valorisation des productions réalisées par les classes (voir festival Cinécl@ss' 07\*).

J'attire par ailleurs votre attention sur la possibilité de compléter ces dispositifs en développant un projet de pratique cinématographique en classe\*, en collaboration avec une structure professionnelle soutenue par la DAAC ou la DRAC (appel à projets du rectorat de Grenoble - ADAGE).

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation pour engager vos équipes et vos élèves dans ces dispositifs.

**L'inspecteur d'académie – directeur académique  
des services de l'Education nationale de l'Ardèche**

**Thierry AUMAGE**

\*Pièce jointe 1: annexe « Modalités et accompagnement du dispositif "Ecole et cinéma" - 2025-2026 »

\*Pièce jointe 2 : annexe « Modalités et accompagnement du dispositif "Maternelle au cinéma" - 2025-2026 »

\*Pièce jointe 3 : annexe « Festival Cinécl@ss' 07, nouveauté 2025-2026 »